

Groupe 4 : Ministère de l'Agriculture

Le ministre de l'Agriculture et son équipe appuient sans équivoque les OGM, car les retombées économiques qui leurs sont reliées sont d'une grande importance pour notre pays. Ils nous donnent également du prestige en raison de notre grande avant-garde sur le marché mondial des biotechnologies.

Seulement treize pays étaient actifs dans la production des OGM en l'an 2000. Les États-Unis, le Canada, l'Argentine et la Chine sont actuellement responsables de 99 % de la production mondiale d'organismes génétiquement modifiés. Pour sa part, le Canada se classe troisième, après les États-Unis et l'Argentine. Toujours au début du millénaire, les superficies consacrées aux cultures transgéniques atteignaient quatre millions d'hectares au Québec seulement. Ce chiffre, considérable en raison de l'histoire récente des OGM, nous confirme leur importance.

Actuellement, l'agriculture québécoise tire ses principales sources de revenus de l'élevage. En fait, 70 % des recettes agricoles proviennent de productions animales. Les 30 % restant viennent des productions végétales, soit 1645 millions de dollars sur des recettes totales de 5418 millions. Les OGM permettront assurément d'augmenter les retombées économiques des productions végétales, car ils améliorent la rentabilité des cultures. Pour ce faire, ils augmentent les rendements des récoltes en diminuant les pertes et les coûts reliés à l'utilisation de pesticides et d'herbicides, ils allègent les contraintes du climat, ils diversifient les productions et améliorent la qualité des produits. Refuser les OGM, c'est refuser le progrès et des bénéfices monétaires reliés à l'agriculture.

Les plantes transgéniques que nous créons au Canada sont vendues à l'étranger. Nous en importons également des rares pays producteurs. Nous échangeons entre autres le colza à margarine, des courges antivirus, du bois appauvri en lignine pour la production de la pâte à papier, des mauvaises herbes *Arabidopsis* qui produisent du plastique biodégradable, des carottes rince-bouche qui détruisent les bactéries responsables de la carie dentaire, du riz antiallergique, de la luzerne anticancéreuse et des « bananes vaccins », tous autorisés chez nous.

Au Canada, les OGM connaissent surtout leur succès avec le colza (*canola* en anglais). Cette oléagineuse de la famille de la moutarde est, économiquement, la plante la plus importante du pays. En 1996, les premières variétés de colza tolérantes aux herbicides ne poussaient que sur quelques milliers d'hectares. Durant l'été de 1998, des fermiers enthousiastes en ont semés sur 2,7 millions d'hectares, soit cinq fois la superficie de l'Île du Prince-Édouard ! En plus de permettre des économies substantielles de pesticides chimiques, les modifications génétiques ont l'avantage d'être biodégradables. Ce sont donc des atouts de taille pour les cultivateurs et l'environnement.

Le consommateur aussi est avantagé par les OGM. Le choix des aliments est plus grand grâce à ces transformations, leur disponibilité est accrue et leurs prix sont de plus en plus bas, car les moyens de production sont améliorés. Finalement, les manipulations génétiques permettent l'obtention du meilleur produit au meilleur prix pour tout le monde. Malgré la récente intégration des OGM dans notre agriculture, ils ont grandement fait leurs preuves sur le plan économique,

social et environnemental. Nous devons absolument encourager la culture d'OGM au Canada pour le bien des consommateurs et les avantages financiers qu'ils apportent à notre pays.

Des parcelles de ce texte sont tirées ou adaptées des articles suivants :

DEGLISE, Fabien, « Les grandes menaces du 3^e millénaire », *Dernière Heure*, cahier spécial, 24 mars 2001, p. 2-11.

GROULX, Michel, « Gènes, blé d'Inde, patates », *Québec Science*, volume 37, numéro 1, septembre 1998, p. 37-41.

<http://www.cst.gouv.qc.ca>, Conseil de la science et de la technologie, 2002